



UNIVERSITE JOSEPH KI ZERBO (UJKZ)



UFR / Sciences De la Santé (UFR/SDS)

Ecole Doctorale Sciences et Santé (ED2S)

**Centre de Formation, de Recherche et d'Expertises en sciences du Médicament
(CEA-CFOREM)**

**RAPPORT D'AUDIT DE LA PASSATION DES MARCHES DU PROJET CEA-
CFOREM**

Période allant du 01/01/2021 au 31/12/2021

Mars 2022

LETTRE

AUX

MEMBRES DU COMITE D'AUDIT DU PROJET

CEA- CFOREM DE L'UNIVERSITE JOSEPH KI-ZERBO

Objet: rapport sur la passation des marchés

Messieurs les Membres du Comité d'Audit,

En exécution de la mission d'audit qui nous a été confiée, nous avons procédé à la revue de conformité des procédures de passation et d'exécution des marchés passés au cours de l'exercice allant du 1^{er} janvier au 31 décembre 2021.

Notre mission a consisté à examiner les dossiers de passation de marchés en se fondant sur la réglementation nationale (Loi 039-2016/AN du 02 décembre 2016 ; les Décrets d'application n°2017-0049/PRES/PM/MINEFID ; n°2017-0050/PRES/PM/MINEFID et n°2017-0051/PRES/PM/MINEFID du 01/02/2017 et leurs arrêtés d'application ; le Manuel de procédures de CFOREM du 10 Août et l'arrêté conjoint N°2020/129/MESRS/MINIFID portant gestion et fonctionnement du projet des centres d'Excellence.

Le montant des marchés publics budgétisés au cours de la période sous revue inscrit dans le PPM s'est élevé à **FCFA 976 489 418**, soit un total de soixante dix sept (77) marchés dont quarante et neuf (49) marchés planifiés et vingt huit (28) marchés reconduits de l'exercice clos de 2020. L'audit a consisté à vérifier par sondage les pièces justificatives et à contrôler l'exécution financière de certains contrats sur les ressources IDA (Banque Mondiale) et Contrepartie Nationale (Etat). Le rapport d'audit est présenté en trois (03) volets :

- volet 1 : Résumé des insuffissances de passations de marchés ;
- volet 2 : Audit de la matérialité des exécutions physiques ;
- volet 3 : Performance de gestion et recommandations.

Ouagadougou, le 16 mars 2022

Benjamin N Z PODA



SOMMAIRE

LETTRE	2
I.RESUMES DES INSUFFISANCES DE PASSATION DES MARCHES	4
II.AUDIT DE LA MATERIALITE DES EXECUTIONS PHYSIQUES	6
III.PERFORMANCE DE GESTION DU PROJET ET RECOMMANDATIONS	7
ANNEXES : PHOTOGRAPHIE DES BIENS AYANT FAIT L'OBJET DE VERIFICATION PHYSIQUE	14

I. RESUMES DES INSUFFISANCES DE PASSATION DES MARCHES

Notre examen a été effectué conformément aux normes d'audit généralement admises et a comporté les tests, sondages et autres procédures de vérification que nous avons jugés nécessaires au regard des diligences normales. Ces normes imposent de programmer et d'effectuer l'audit de manière à avoir raisonnablement l'assurance que les marchés ont été passés de façon transparente et régulière conformément aux dispositions du Code des Marchés Publics, de ses textes d'application et des accords ou conventions. Un audit de marchés implique la vérification, par sondage de pièces justificatives, la conformité des procédures aux textes et règlements relatifs aux marchés publics. Nous avons examiné par sondage les éléments probants justifiant les données contenues dans les dossiers et avons apprécié les procédures appliquées par le Comité Technique d'Exécution du Projet pour procéder à la passation et à l'exécution des marchés publics relevant de sa responsabilité et en relation avec les accords de la Banque Mondiale. Nous estimons que nos contrôles fournissent une base raisonnable pour présenter les insuffisances ci-dessous.

➤ FINANCEMENT IDA (Fonds Banque Mondiale)

- Non-respect des délais de passation prescrits dans les clauses administratives sur les marchés exécutés.
- Absence de l'avis de conformité du contrôleur interne sur les résultats des attributions des marchés et signature des marchés conformément aux dispositions du manuel de procédures de passation des marchés du projet.
- Retard dans l'exécution des marchés.
- Réception et paiements tardifs.
- Absence des pièces administratives dans certains dossiers de marchés.

➤ CONTREPARTIE NATIONALE (Fonds ETAT)

- Retard d'exécution de marchés au profit du projet sur la période auditée.

COMITE D'AUDIT

SAWIADOGO Jérémie

Oumar SANOOGO

II. AUDIT DE LA MATERIALITE DES EXECUTIONS PHYSIQUES

Nous avons procédé au contrôle physique de l'exécution des marchés passés au cours de l'exercice allant du 1^{er} janvier au 31 décembre 2021. Les visites de terrain ont concerné l'ensemble des marchés publics passés et exécutés au cours de la période sous revue.

Nos contrôles sur le terrain effectués courant février 2022, ont notamment porté sur :

- la conformité physique des biens acquis avec les procès-verbaux de réceptions provisoires et/ou définitives ;
- la qualité, la véracité et la sincérité des documents de contrôle par rapport aux constatations physiques ;
- l'état de fonctionnement des biens acquis ;
- les dangers éventuels pouvant découler de certains biens ou ouvrages et l'adéquation des solutions techniques proposées.

L'objectif des visites est de confirmer l'existence physique, la qualité et l'état des biens, travaux et services acquis.

➤ CONSTATATION PHYSIQUES DES BIENS ACQUIS SUR FONDS IDA

• **Sur le groupe électrogène**

Le groupe électrogène a été livré le 14/05/2021 sur le site de CFOREM et répond aux caractéristiques définies dans le contrat avec une grille de protection du groupe. Il a été mis en état d'utilisation et a un fonctionnement correct.

• **Le Véhicule 4x4**

Le véhicule «4X4 » acquis auprès de CFAO MOTORS et livré le 18/12/2021 sur le site de l'Université répond aux caractéristiques définies dans le contrat. Il a été mis en service au cours de l'année 2021.

• **Le mini bus de 30 places**

Le mini bus acquis auprès de la DIACFA a été livré le 18/12/2020, mais a subi plusieurs réparations pour des pannes comme (coupure de moteur, chauffage, fuite de gazoil,) suivi des changement de pièces (compresseur de climatiseur, huile compresseur, charge fréon, courroie) dont la dernière réparation date du 20/12/21 et le travail a été fait et supportée par la garantie.

• **Le matériel informatique :**

Le matériel informatique acquis par le projet a été livré le 12/05/2021 sur le site et répond aux caractéristiques définies dans le contrat. Il a déjà été affecté et mis en service. Nous n'avons relevé aucune insuffisance sur ces acquisitions.

➤ **CONSTATATION PHYSIQUES DES BIENS ACQUIS SUR LA CONTREPARTIE NATIONALE**

Nous relevons que le registre des immobilisations du logiciel ne dispose pas d'informations sur les acquisitions de la période sous-revue sur la Contrepartie Nationale.

III. PERFORMANCE DE GESTION DU PROJET ET RECOMMANDATIONS

➤ **SITUATION D'EXECUTION SUR LES RESSOURCES IDA**

1. Performance de gestion du projet

Nous avons rapproché le plan de passation des marchés (PPM 2021) et l'état d'exécution des marchés tenue par la PRM. Il ressort que les marchés sont exécutés conformément au PPM et aux lignes budgétaires dans le PTAB 2021

L'examen des résultats réalisés par le projet en termes de prévisions, de réalisations et d'efficacité des marchés passés et réalisés du 1^{er} janvier au 31 décembre 2021 a abouti aux conclusions ci-après :

❖ **Fiabilité des prévisions financières**

Les montants prévisionnels des marchés budgétisés et passés au cours de l'exercice 2021 sous revue n'ont pas connu un dépassement mais une sous-consommation des ressources IDA et une sur-consommation de la contrepartie Nationale. Nous notons que les réalisations sur fonds IDA sont conformes au PTAB validé par la Banque et inscrites au PPM2021.

❖ **Réalisation des activités de marché**

Sur les quarante-neuf (49) marchés majeurs prévus au PPM pour l'exercice 2021 écoulé, le Projet a enregistré vingt (20) marchés passés et réalisés (40,81%), quatre (04) marchés non aboutis (8,16%) quatre (04) non exécutés (8,16%), sept (07) annulés (14,29) et quatorze (14) marchés reconduits pour 2022 soit un taux de (28,57) au cours de l'exercice budgétaire 2021.

A notre avis la réalisation des activités de l'exercice clos ne permet pas de confirmer l'économie, l'efficacité, la performance dans l'atteinte des objectifs des ILD compte tenu des marchés reconduits, non réalisés de la période sous revue. Car les marchés qui sont exécutés en 2021 sont en majorité ceux reconduits de 2020 et non ceux prévus dans la période.

❖ Délai de réalisation des marchés

Le délai moyen de réalisation des marchés exécuté en 2021 par le projet est de 166 jours contre le délai généralement admis qui est de 90 jours. Le tableau suivant présente les temps de passation, d'exécution et de réalisation des marchés réellement passés au cours de l'exercice 2021.

ELEMENTS	DUREE PASSATION	DUREE D'EXECUTION	DUREE REALISATION	OBSERVATIONS
Acquisition d'un véhicule 4x4 pour le projet	90 J	90 J	180 J	Marché de 2020 abouti en 2021
Acquisition d'un Bus pour le projet	75 J	15 J	90 J	Respect des délais
Acquisition et installation de matériel de laboratoire (BYFA)	76 J	126 J	202 J	Marché de 2020 abouti en 2021
Acquisition de réactif consommable et petit matériel de labo	76 J	115 J	191 J	Marché de 2020 abouti en 2021

❖ Délai de règlement des marchés effectués ou prestation faite.

Le délai moyen de paiement des marchés et/ services exécutés (réception définitives, service fait) par le projet est de 120 jours de la date de réception à la date de paiement contre un délai généralement admis qui est de 90 jours fin du mois après livraison et réception définitives ou service fait.

❖ Niveau de décaissement :

Analyse sur absorption du PPM 2021

Sur un montant de **FCFA 976 489 418** de marchés à décaisser en 2021, le Projet n'a pu décaisser que **FCFA 428 569 720** au 31 décembre 2021, soit un taux de décaissement de **44%** par rapport aux prévisions. Ce faible taux de décaissement se justifie par des marchés engagés

non aboutis et non payés qui ont été reconduits sur l'exercice N+1, et par des difficultés de paiements ou des paiements tardifs des fournisseurs/prestataires après la clôture de l'exercice.

Analyse sur absorption du PTAB 2021.

Sur un montant de **FCFA 1 787 463 046** d'activités programmées du 01/01/2021 au 31/12/2021, le projet a réellement décaissé un montant de **FCFA 748 917 442** soit un taux de réalisation de **42%** et un montant de **FCFA 56 950 207** soit un taux de **3%** d'activités engagées mais non décaissées de la période sous revue. Donc un taux de **58%** des ressources non consommées de la période. Nous relevons une sous-consommation des ressources IDA.

➤ **SITUATION D'EXECUTION SUR LA CONTREPARTIE NATIONALE**

Nous notons une limite dans nos travaux, le logiciel ne dispose pas d'information nous permettant de nous prononcer sur les exécutions de la période sous revue.

2. Recommandations

2.1. Absence d'acquisition effectuée au profit du projet sur la contrepartie Nationale au cours de la période sous-revue

➤ **Constats**

Nous relevons que des ressources sont allouées au projet pour des acquisitions de bien mais à la date de nos travaux aucune information n'est disponible.

➤ **Risques/Conséquences**

- Absence d'outil de mesure et de contrôle ;
- Difficulté de situer les responsabilités.

➤ **Recommandation**

Nous recommandons au Comité d'audit de veiller à régulariser cette situation.

2.2. Contrôle à priori des marchés

➤ **Constats**

Les dispositions prévues par l'arrêté 2021/119/MINEFID/SG/DGCMF portant dérogation de base au contrôle à priori, en son article 3, ne sont pas respectées dans la passation et l'exécution des marchés publics.

➤ **Risques/Conséquences**

Lourdeur dans la passation et l'exécution des marchés entraînant des retards dans l'exécution.

➤ **Recommandations**

Nous recommandons l'application de l'arrêté 2021/119/MINEFID/SG/DGCMF afin d'éviter les retards dans la passation des marchés.

2.3. Classement et archivage

➤ Constat

L'archivage et le classement des dossiers physiques des marchés est défaillant. En effet:

- les pièces de paiement ne sont pas classées dans les dossiers individuels des marchés ;
- le mode de classement adopté ne facilite pas les recherches des pièces;
- la documentation n'est pas numérotée et organisée en section.

➤ Risques/Conséquences

- Pertes des documents ou de temps ;
- Absence de preuve de justification des procédures de passation et d'exécution.

➤ Recommandation

Nous recommandons de prendre les dispositions pour mettre en place un système adéquat de classement des documents de marchés.

2.4. Respect des délais de traitement des dossiers par les acteurs

➤ Constat

Les délais de passation et d'exécution relatifs aux commandes publiques fixés dans la loi N° 039-2016/AN, en sont articles 26 section 4, définissent clairement le temps de traitement par acteur. Cependant nous relevons des délais relativement longs sur les marchés sur les fonds IDA soit un délai moyen de **170** jours de réalisation par rapport un délai normal de **90** jours soit un écart de **62** jours.

➤ Risques/Conséquences

- Faible taux d'exécution du PPM ;
- Forte reconduction des marchés programmés à l'année N+1 ;
- Retard dans l'exécution des marchés programmés ;
- Non atteinte des ILD.

➤ Recommandation

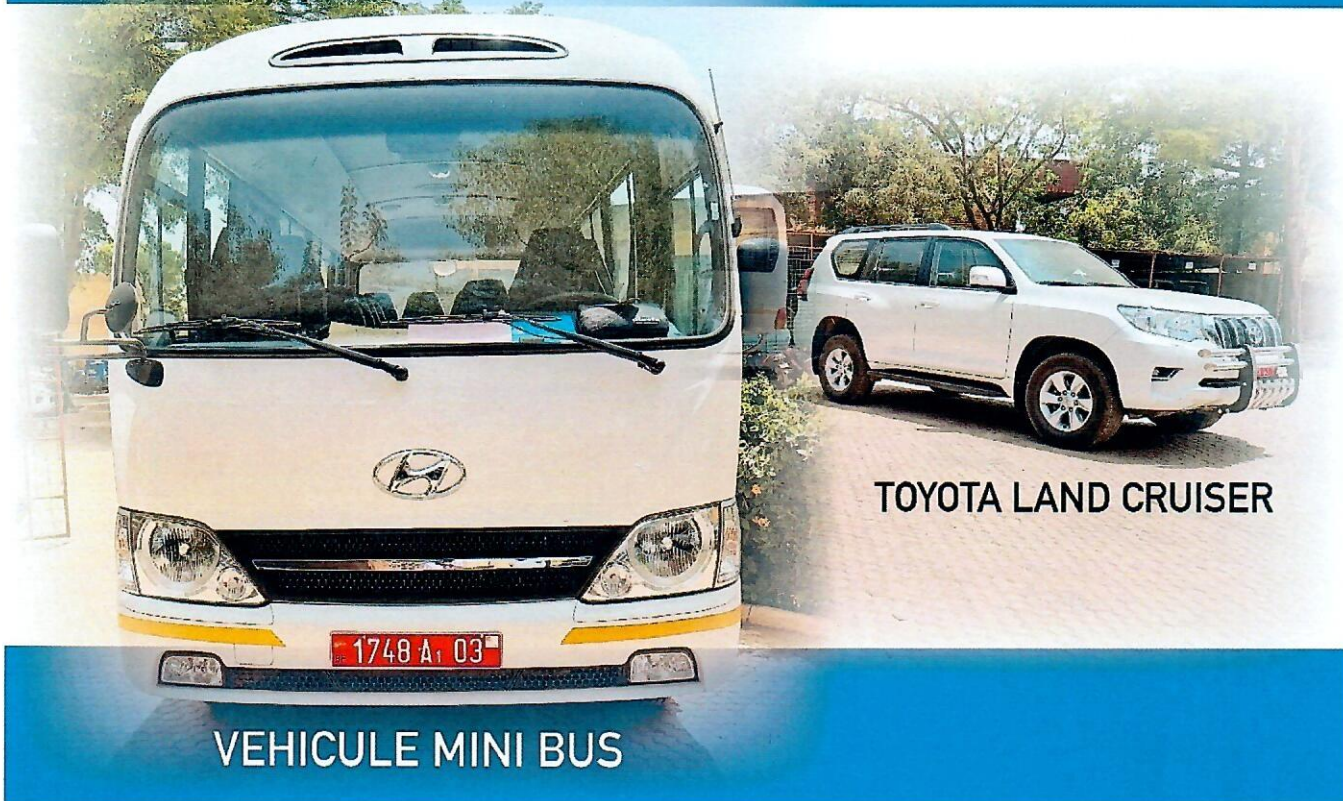
Nous recommandons le respect des délais de traitement des dossiers par les acteurs et la mise en place d'un système de suivi des dossiers.

ANNEXES : IMAGES DES BIENS AYANT FAIT L'OBJET DE VERIFICATION PHYSIQUE (acquis sur Fonds IDA Banque Mondiale)



CEA - CFOREM

Centre de Formation de Recherche et d'Expertises en Sciences du Médicament



TOYOTA LAND CRUISER

VEHICULE MINI BUS

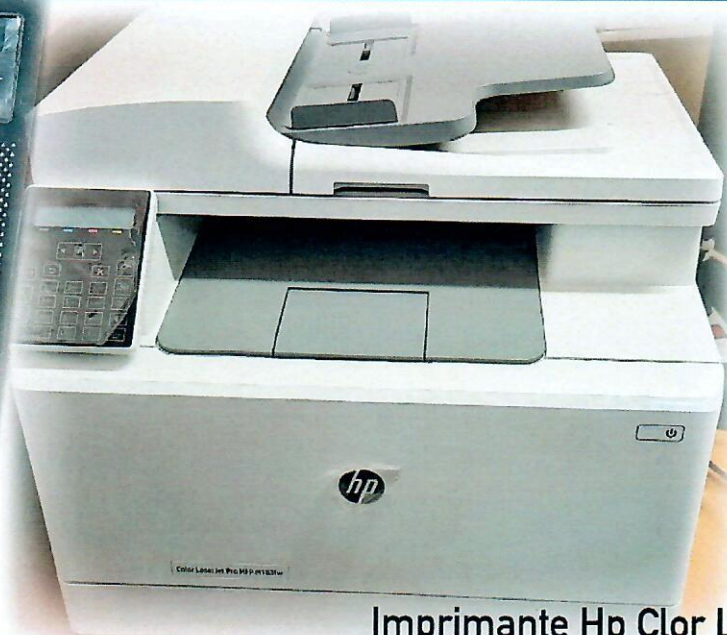


CEA - CFOREM

Centre de Formation, de Recherche et d'Expertises en Sciences du Médicament



ONDULAIRE



Imprimante Hp Color Laser Jet
Pro MFP M183fw



CEA - CFOREM

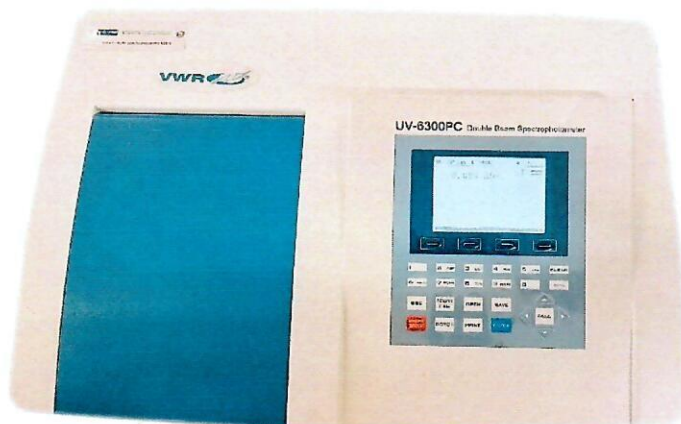
Centre de Formation, de Recherche et d'Expertises en Sciences du Médicament



Enceinte UV



Polarimètre



Spectrophotomètre



Broyeur



Groupe électrogène

Comité d'Audit des projets CEA-Université Joseph KI-ZERBO